

CTR CIBPL

Le Manuel de Formation Technique (MFT) constitue le document de référence.

Les deux chapitres à prendre en compte sont :

- Règlement et charte des examens régionaux
- Moniteur fédéral 1er degré (mars 2022)

Ce document vient en complément de ces deux textes. **Il ne peut s'y substituer.**

Il a pour objectif d'aider à l'évaluation pour l'harmoniser au mieux, la rendre juste et équitable au sein des différents jurys.

L'examen du MF1 est précédé de deux réunions :

- ***La réunion du jury***

Elle est animée par le président de jury, et sert à :

- Présenter le délégué CTR et l'ensemble du jury
- Décrire le déroulement de l'examen
- Rappeler les comportements adaptés/non adaptés, vis à vis des candidats
- Rappeler les attentes d'évaluation de chaque sujet, l'utilisation de la note éliminatoire, et dans le cas de la pédagogie organisationnelle, l'utilisation ou pas de la 1 minute permettant au candidat de synthétiser ou de préciser ou de revenir sur ses propos.
- Désigner la personne unique qui sera en charge de recueillir et centraliser les notes

Remarque : Le délégué CTR s'assurera que dans la liste des sujets, tous permettent une action pédagogique évaluable dans le lieu d'examen. Seuls ceux qui ne répondent pas à ce critère pourront être retirés de la liste. Dans ce cas, les sujets retirés seront mentionnés dans le compte-rendu d'examen, et justifiés.

Il est rappelé que l'organisation de l'examen doit s'adapter à l'ensemble des sujets, et par conséquent, la logistique de la structure organisant l'examen ne peut éliminer un sujet, sauf motif impérieux.

- ***La réunion du jury avec les candidats***

Elle est animée par le président de jury, et comprend :

- La présentation du jury (président, délégué CTR, et ensemble du jury)
- La présentation de l'organisation et du déroulement de l'examen
- La description des épreuves, avec rappel des exigences du MFT
- Le rappel de l'autorisation d'utiliser le MFT (non annoté) pour la préparation des épreuves de pédagogie.

Elle permet :

- De mettre les candidats en confiance :
 - L'évaluation à l'examen est comparable à celle du stage final
 - Rappeler de ne pas s'auto évaluer
- De montrer l'impartialité des jurys :
 - Evaluation en double
 - Jurys différents pour chaque épreuve
 - Non communication des notes attribuées par les autres jurys

Rappels : les modalités de passation des épreuves.

Avant la session de l'examen, les candidats devront avoir été informés des outils pédagogiques qui seront mis à leur disposition, tels que tableau (noir ou blanc, papier), vidéoprojecteur, planches de matériel, d'anatomie et de la faune locale, éléments de l'équipement d'un plongeur et notamment détendeurs, bouteilles, gilets, etc.

La CTR a édité une liste de sujets à exploiter en examen pour les épreuves de pédagogie, dans les neuf départements BPL. Elle est disponible sur le site « www.cibpl.fr ».

Le thème est défini par un sujet tiré au sort par le candidat dans la liste.

Par souci d'équité, ce sujet sera ensuite remis dans la liste.

Demander au candidat de lire le sujet, de l'écrire, sinon lui donner un exemplaire écrit.

Pour sa préparation, le candidat est autorisé à utiliser uniquement le MFT, fourni par la structure organisant l'examen. Tout autre document est proscrit. De la même façon le candidat n'est pas autorisé à accéder à des équipements connectés.

Si le candidat a des questions ou des demandes de précision ou d'informations complémentaires, le jury peut y répondre ; sauf celles faisant référence à du contenu et à des démarches pédagogiques.

En cas de note inférieure à 05, le jury justifiera son évaluation par écrit sur un document transmis au président de jury (la fiche d'aide à l'évaluation par exemple).

En cas d'élimination du candidat, cela aidera à lui expliquer les raisons de son échec.

Epreuve de pédagogie organisationnelle : coef. 3

La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder 30 min.

Le candidat s'adresse à des formateurs, simulés par le jury, pas à des élèves.

• **Déroulement de l'épreuve**

- Le candidat tire un sujet au sort dans une liste de sujets élaborée par la CTR BPL.
- Le candidat dispose alors de 30 min pour préparer son sujet.
- Le candidat dispose ensuite de 10 min maximum pour exposer son sujet.
Le jury n'intervient pas pendant les 10 minutes d'exposé.
- Le jury dispose ensuite de 20 minutes maximum pour poser d'éventuelles questions sur le projet présenté ainsi que sur les connaissances pédagogiques du candidat.
Les questions posées doivent permettre au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traités ou mal compris.
Le jury s'adresse au candidat exclusivement sous forme interrogative, sans chercher à confronter ses conceptions à celles du candidat.
Le jury peut proposer au candidat, à la fin des 20 minutes de questions, en 1 minute, de synthétiser ou de préciser ou de revenir sur ses propos, si cela a été convenu en réunion de jury.

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 1).

Elle permet une double approche. Durant l'exposé, le jury pourra observer **COMMENT** le candidat s'organise, puis durant l'entretien, lui demander **POURQUOI** il a fait ses choix pédagogiques. Le jury pourra aussi questionner sur le **COMMENT**, si le candidat n'a pas su ou pu le faire durant les 10 minutes d'exposé.

Les points clés de la démarche sont :

- Le réalisme, la faisabilité, l'efficacité des actions ou des solutions proposées
- Le respect de la réglementation et de la sécurité
- La connaissance des profils des plongeurs (français et étrangers), des encadrants, et des compétences associées
- La maîtrise du rôle de directeur de plongée, en exploration et en formation
- La mise en application des connaissances au service d'une démarche pédagogique structurée
- La clarté de la démarche, structuration de l'exposé, adéquation et pertinence des solutions dans le contexte défini.

(Suivant le sujet traité, certains critères listés dans la grille peuvent ne pas être évaluable.)

Epreuve de pédagogie pratique (avec et sans scaphandre) : coef.4

- **Déroulement de l'épreuve**

Le thème, les conditions d'exécution de la séance et le niveau du ou des élève(s) auquel(s) s'adresse cette séance sont définis par le sujet tiré au sort par le candidat.

Le directeur de plongée présente le site et fixe les paramètres de plongée.

Pour la préparation du sujet de pédagogie pratique, le candidat peut utiliser une tablette Immergeable. Toutefois le jury vérifiera préalablement qu'elle ne contient aucun élément.

Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer son sujet et de 30 minutes pour l'exposer et répondre aux éventuelles questions du jury.

- **Conseils aux jurys pendant le face à face pédagogique**

- **Avant la mise à l'eau :**

Si la séance s'adresse à un seul élève, le moniteur jouant « l'élève » est identifié (s'il ne l'a pas été à la lecture du sujet).

Dans ce cas, le second moniteur n'intervient pas et n'a pas de comportement pouvant gêner le candidat.

- **Acte pédagogique dans l'eau :**

Si l'objectif de sa séance est clair et que les prérequis liés au sujet sont respectés et contrôlés, le "moniteur élève" suivra normalement le déroulement de la séance.

Ne pas essayer d'amener le candidat vers un hors sujet.

Le "moniteur élève" ne fait que ce que le stagiaire lui demande.

Quand le jury a suffisamment d'éléments pour évaluer son candidat, ou que le temps imparti est atteint (attention à respecter la durée totale 30min !), un signe discret entre jury permet d'interrompre la séance.

- **Débriefing du candidat :**

Le jury laisse le candidat réaliser son débriefing.

Le jury n'apporte aucune correction ou aucun élément d'évaluation.

Après le débriefing, le jury indique au candidat la fin de sa prestation pédagogique et peut poser des "questions jury" pour compléter son évaluation si besoin.

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 2).

Epreuve de pédagogie théorique : coef.4

• **Déroulement de l'épreuve**

- La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder 30 min.
- Le candidat s'adresse à des élèves, simulés par le jury.
- Le thème, les conditions d'exécution de la séance et le niveau des élèves auxquels s'adresse cette séance sont définis par le sujet tiré au sort par le candidat.
- Le candidat tire un sujet au sort dans une liste de sujets élaborée par la CTR BPL.
- Le candidat dispose alors de 30 min pour préparer son sujet. L'accueil des candidats doit être confortable (tables, chaises, pièce « au calme »...), et les candidats sont séparés l'un de l'autre, de 1 m minimum.
- Le candidat dispose alors de 30 min pour l'exposer et répondre aux questions du jury.
- Avant la session de l'examen, les candidats devront avoir été informés des outils pédagogiques qui seront mis à leur disposition, tels que tableau noir ou blanc, tableau papier, rétroprojecteur, planches de matériel, d'anatomie et de la faune locale, éléments de l'équipement d'un plongeur et notamment détendeurs, bouteilles, gilets, etc.

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 3).

Epreuve de réglementation : coef.2

Interrogation écrite portant sur le cadre réglementaire de la plongée et sur les règlements de la FFESSM.

- Contenu : voir le module « cadre réglementaire » du stage initial
- Le barème de notation et les critères de notation sont définis avec les sujets élaborés par la CTR BPL.
- L'accueil des candidats doit être confortable (tables, chaises, pièce « au calme »...), le MFT est proscrit et les candidats sont séparés l'un de l'autre, de 1 m minimum.

Epreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté à 25 m : coef.4

Les conditions d'exécution de cette épreuve sont largement détaillées dans le MFT. Ce guide constitue un complément et une aide à l'évaluation.

Cette épreuve correspond à une situation réaliste et le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte un plongeur en difficulté depuis la zone des 25 m jusqu'à la surface, associée à un retour en tractage de la victime vers le bateau.

Il est bon lors de l'examen, et ce de manière collégiale, de rappeler le déroulé de cette épreuve et les critères de réalisation attendus.

- **Conseils aux jurys :**
 - **Avant la mise à l'eau :**

Le jury, constitué obligatoirement de 2 moniteurs, désigne celui qui va jouer le plongeur en difficulté (jury « victime ») ; le second moniteur étant jury « observateur ».

On privilégiera néanmoins un moniteur équipé d'un équipement standard (à éviter : combinaison seiche, gilet « tek » sans direct system, sans purge haute, voire équipé d'air-trim, ...) afin de ne pas déstabiliser le candidat.

- **L'IPD :**

La descente sur la zone des 25 m n'est pas évaluée.

L'épreuve démarre « stabilisé à 25 m » sur un fond plus important.

La référence de la profondeur est celle du candidat (ordinateur) si tant est qu'une différence soit constatée entre les différents instruments (jury, candidat).

Le jury « observateur » ne vient en aucun cas interférer sur la prestation du candidat. Il reste dans le champ visuel du jury « victime » et ce au regard de la sécurité de la palanquée.

Le jury pourra se partager les différents éléments d'évaluation.

Il est préférable de laisser l'épreuve se dérouler complètement même si certains premiers éléments d'évaluation peuvent dès le début de l'épreuve amener le candidat vers une élimination. Cependant, la sécurité de l'exercice étant de la responsabilité du jury, une remontée jugée dangereuse devra être stoppée, en particulier une vitesse excessive et incontrôlée au-dessus des 10m.

L'échange entre jury « victime » et jury « observateur » est important à l'issue de cette épreuve afin d'évaluer et fixer la note de manière collégiale.

- **Sortie d'IPD :** Le jury ne donne aucun commentaire au candidat.

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 4).

Annexe 1 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de la pédagogie organisationnelle

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

Thèmes	Observations		Indicateurs d'évaluation (chiffrés ou non)
	Comment? (Plutôt pendant la présentation)	Pourquoi? (Plutôt pendant l'entretien)	
La fonction de Directeur de plongée : <ul style="list-style-type: none"> Administration des stagiaires et encadrants Aptitudes stagiaires et encadrants Pertinence du choix du/des site/s Prise en compte du nombre et des niveaux plongeurs/encadrants 			
L'organisation du projet de formation sur la période donnée : <ul style="list-style-type: none"> Connaissance des compétences pour le niveau formé Cohérence de la progression dans la/les séance/s : <ul style="list-style-type: none"> Planning (durées, alternance des activités) Objectifs en adéquation avec les compétences Réalisme, faisabilité, efficacité des actions proposées 			
La gestion du groupe et des moyens : <ul style="list-style-type: none"> Humains (ratio encadrants /stagiaires) Matériels : <ul style="list-style-type: none"> Embarcation, scaphandres,... Spécifiques ateliers : bouées, pendeurs,... De sécurité : liste, vérifications,... 			
Respect du cadre réglementaire : <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des obligations du Code du sport Prise en compte du MFT Sécurité du milieu artificiel/naturel : chemin d'évacuation, matériel de secours et de communication... Sécurisation de l'activité proposée Surveillance de l'activité proposée Choix des paramètres de plongée (profondeur, durée, ...) Prévention des risques 			

<p>Les moyens de communication utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et informer • Briefing et débriefing au profit de l'encadrement • Conseils et réponses aux encadrants • Rappels de sécurité et des bonnes pratiques 		
<p>Les indicateurs et évaluations mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des stagiaires 		
<p>Observations du jury:</p>		

Annexe 2 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de la pédagogie pratique

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

	Critères à évaluer	Observations
	Comportement impactant la sécurité à tout moment de la séance : éliminatoire	
Avant	Sélectionne et prépare des éducatifs, techniques de formation, des supports pédagogiques	
	Tient compte du contexte pédagogique (nombre d'élèves, configuration du site,...)	
Briefing	Accueille l'élève et vérifie son niveau (questionnement)	
	Place la séance dans la progression et définit les objectifs de séance.	
	Identifie les pré-requis, les acquis	
	Explique et justifie les exercices de sa séance. Démontre « au sec » si besoin.	
	Explique le déroulement de sa séance	
	Donne des directives de sécurité et d'organisation de séance Rappelle ldes signes de communication adaptés	
	Respecte ce qu'il a dit et programmé dans l'eau	
Séance pratique	Contrôle les pré-requis utiles à la séance	
	Démontre, dans l'eau, si nécessaire, certains gestes techniques à enseigner	
	Evalue en continu son élève	
	Adapte l'apprentissage et propose si besoin des éléments de remédiation.	
	Si l'élève progresse vite, apporte de nouvelles situations dans la séance	
	Respecte les consignes données de sécurité et d'organisation	
Après	Délivre à son élève un retour bienveillant à l'issue de la séance ; identifie les points positifs et les points à améliorer	
	Introduit une prochaine séance cohérente dans la progression de l'élève	
Observations du jury :		

Annexe 3 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de la pédagogie théorique

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

Critères à évaluer	Observations	Indicateurs d'évaluation
<p>Pédagogie de l'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de la séance dans le cursus • Objectif et justification/positionnement de la séance • Evaluation initiale : rappel, acquis prérequis, adaptation au public et vérification • Pertinence du contenu de séance • Pertinence des outils pédagogiques (schéma, tableau, etc.) • Lien avec l'activité pratique • Capacité d'animation et de communication • Capacité de synthèse, bilan et évaluation de fin de séance • Progression et prochaine séance 		
<p>Questions et pertinence des réponses</p>		
<p>Observations du jury:</p>		

Annexe 4 : Grille d'aide à l'évaluation de l'intervention sur un plongeur en difficulté à 25m (perte de conscience, lâcher de détendeur ou panne d'air)

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

	Critères à évaluer	Observations
	Comportement impactant la sécurité (à tout moment de l'exercice : éliminatoire)	
Fond	Prise en charge rapide et efficace Manque de réactivité : éliminatoire	
	Prise en charge adaptée à la situation	
	Mise et sécurité (assisté et candidat) Redescente plus de 2m : éliminatoire	
	Qualité du décollage (rapide autorisé)	
Remontée	Pendant toute la remontée : redescente plus de 2m : éliminatoire	
	Adaptation à une situation évolutive	
	Contrôle de la vitesse jusqu'au palier Profil de la remontée	
	Utilisation des gilets privilégiée - Regonflage (pénalisant) - Palmage propulsif (pénalisant)	
	Surveillance de l'assisté	
	Arrêt franc entre 5m et 3m Perce la surface : éliminatoire	
	Tour d'horizon stabilisé	
	Retour en surface non contrôlé	
Surface	Signe de détresse (en direction du bateau)	
	Qualité (confort) et direction du tractage (1 minute maximum, arrêt du tractage sur signe du jury)	
Observations du jury:		